



Lutte contre les inégalités de santé et accès aux soins

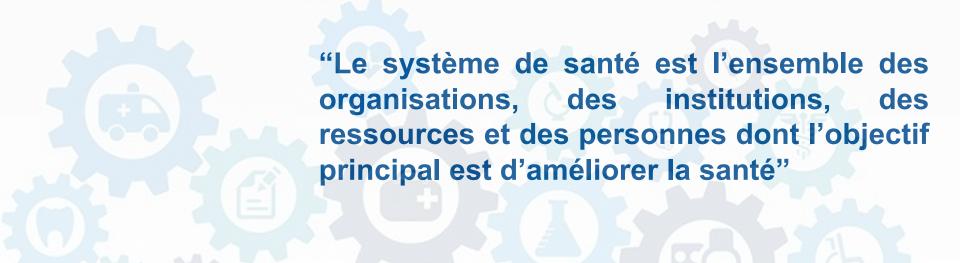
Sciences et techniques sanitaires et sociales

Classe de Terminale ST2S

Lutte contre les inégalités de santé et accès aux soins ?



Le système de santé : définition de l'OMS



Les composantes du système de santé QUESTION

Quelles sont les composantes du système de santé ?





Les composantes du système de santé



Producteurs de soins

Institutions de prévention, promotion, éducation à la santé

Industries pharmaceutiques ...

Etat

ARS

Collectivités territoriales Sécurité sociale

Organismes complémentaires

Aide sociale

utilisatrice et source de financement

Un point sur l'état de santé des Français

QUESTIONS

Combien d'années peut espérer vivre une femme/un homme en France ?

Quel est le taux de mortalité infantile en France ?





Un point sur l'état de santé des Français



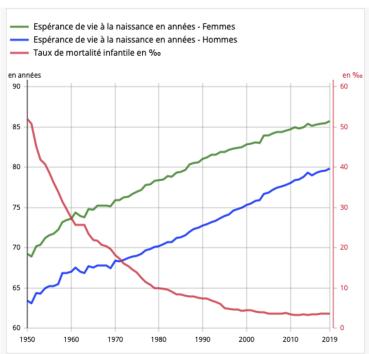
Les points positifs

Une espérance de vie élevée

- 85,6 ans pour les femmes
- 79,7 ans pour les hommes

Un taux de mortalité infantile faible

3,8 ‰



Champ: France métropolitaine.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Un point sur l'état de santé des Français

Les points à améliorer

Une mortalité prématurée élevée

De fortes inégalités de santé

De quelles inégalités parle-t-on?

Quelles mesures facilitent l'accès aux soins ?



PLAN

1.La place de l'accès aux soins dans les inégalités de santé



1.2





Les inégalités sociales de santé

Les inégalités territoriales de santé

L'accès aux soins, un déterminant majeur de santé

2. Comment lutter contre Les inégalités de santé en favorisant l'accès aux soins ?



2.2



Quelques repères

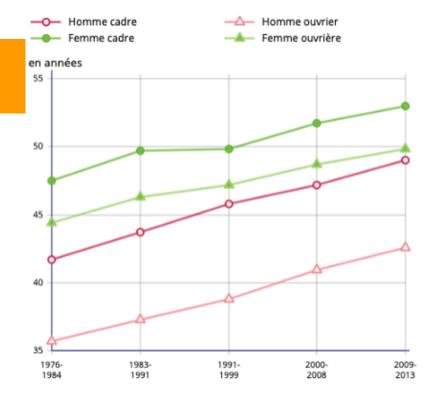
Les principaux acteurs Axe territorial

Axe financier

1.1 Les inégalités sociales de santé

Les inégalités sociales de santé correspondent aux différences d'état de santé observées entre les groupes sociaux et leur place dans la hiérarchie sociale, estimée par l'échelle des professions, des revenus ou du niveau d'études.

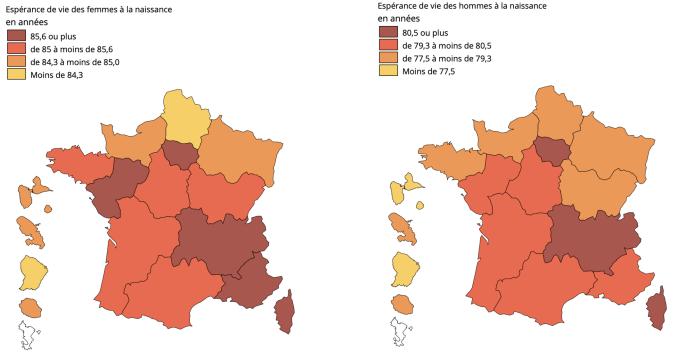
Evolution de l'espérance de vie à 35 ans par sexe pour les cadres et les ouvriers



Champ: France métropolitaine

Source: INSEE

1.2 Les inégalités territoriales de santé



Source : Insee, État civil, Estimations de population (données provisoires)



QUESTION

Quelles sont les différentes catégories de déterminants ?

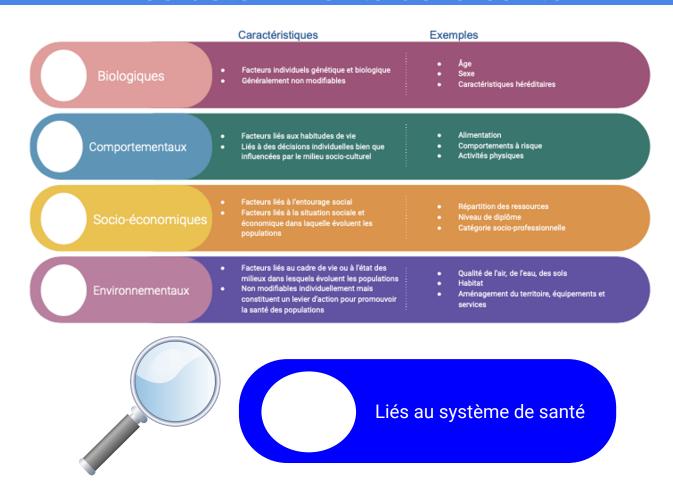




Les déterminants de la santé ...

Caractéristiques **Exemples** Âge Sexe Facteurs individuels génétique et biologique Biologiques Caractéristiques héréditaires Généralement non modifiables Alimentation Facteurs liés aux habitudes de vie Comportements à risque Comportementaux Liés à des décisions individuelles bien que Activités physiques influencées par le milieu socio-culturel Facteurs liés à l'entourage social Facteurs liés à la situation sociale et Niveau de diplôme Socio-économiques économique dans laquelle évoluent les Catégorie socio-professionnelle Facteurs liés au cadre de vie ou à l'état des Qualité de l'air, de l'eau, des sols milieux dans lesquels évoluen les populations Habitat Non modifiables individue! Environnementaux Aménagement du territoire, équipements et constituent un levier d'a pour promouvoir services la santé des populati

Les déterminants de la santé



1.3 L'accès aux soins, un déterminant majeur de la santé

Accessibilité physique



Accessibilité financière



1.3 L'accès aux soins, un déterminant majeur de la santé

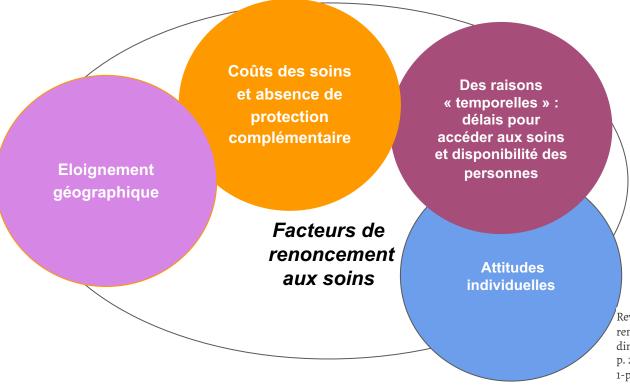
Accessibilité physique

Accessibilité financière





1.4 Les principaux facteurs de renoncement aux soins

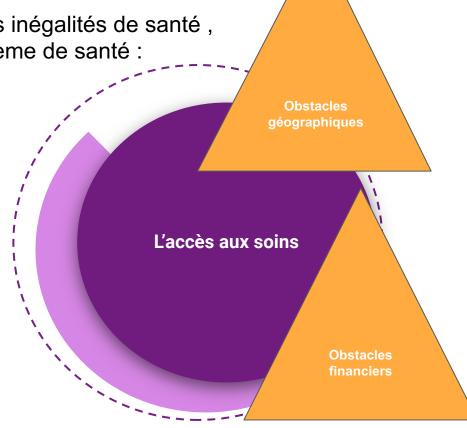




Revil Héléna, « Identifier les facteurs explicatifs du renoncement aux soins pour appréhender les différentes dimensions de l'accessibilité sanitaire », *Regards*, 2018/1 (N° 53), p. 29-41. URL : https://www.cairn-int.info/revue-regards-2018-1-page-29.htm

RÉSUMONS

Parmi les déterminants des inégalités de santé , Un déterminant lié au système de santé :



2.1 Quelques repères : les principaux acteurs



JOUONS!



2.1 Les principaux acteurs

Plusieurs acteurs jouent un rôle clé dans l'accès aux soins.





2.2 Axe territorial

Qu'est ce qu'un territoire?





« Le **territoire** peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier."

Maryvonne LE BERRE, « Territoires », in Antoine BAILLY, Robert FERRAS, Denise PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1995.

Les **territoires de santé** constituent le premier niveau du découpage géographique, qui couvre le champ de compétence des ARS et où se décline leur politique régionale de santé. [...]

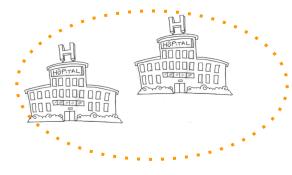
ARS. Parcours de soins, parcours de santé, parcours de vie - Pour une prise en charge adaptée des patients et usagers - Lexique des parcours de A à Z. Janvier 2016, p.67. Disponible sur solidarites.gouv.fr.

2.2 Axe territorial:

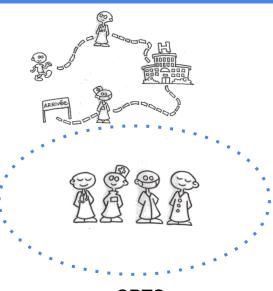
2.2.1. Mutualiser et coordonner les acteurs sur le territoire



GCS
Groupement de coopération sanitaire



GHT
Groupements Hospitaliers
de Territoire



CPTS
Communautés Professionnelles
Territoriales de santé

2.2 Axe territorial:

2.2.1. Mutualiser et coordonner les acteurs sur le territoire





Faciliter, améliorer ou développer l'activité de ses membres, **permettre les interventions communes** de professionnels médicaux et non médicaux.

Établissements de santé publics ou privés, établissements médico-sociaux, médecins et professionnels de santé libéraux

2.2 Axe territorial:

2.2.1. Mutualiser et coordonner les acteurs sur le territoire



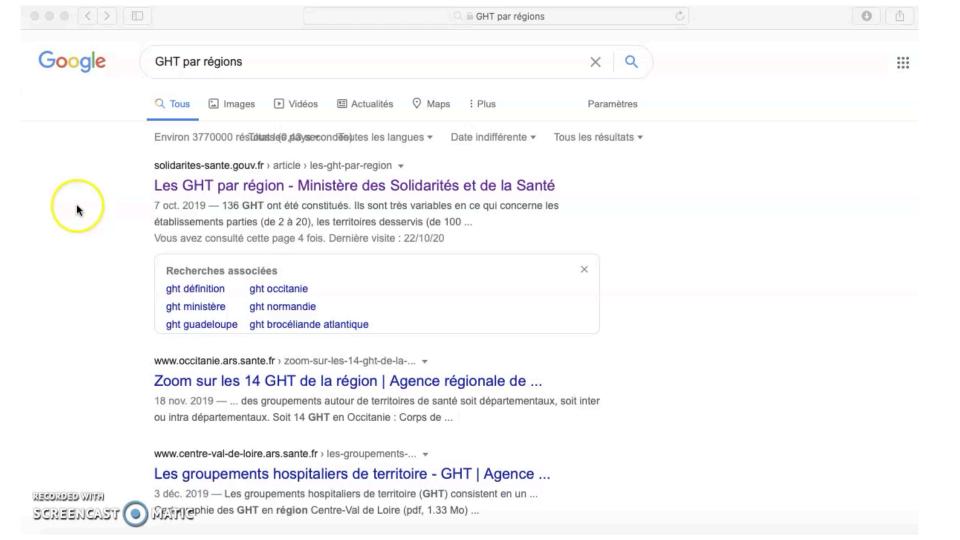
GHT
Groupements Hospitaliers
de Territoire



Mutualiser les moyens de plusieurs établissements publics de santé sur un même territoire afin d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité à toutes les populations.







2.2 Axe territorial:

2.2.1. Mutualiser et coordonner les acteurs sur le territoire





Assurer une meilleure **coordination** de leurs actions et garantir un meilleur accès aux soins des patients.

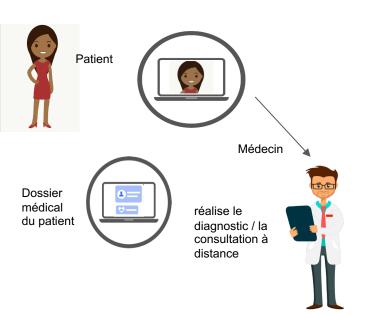
Exemple de la CPTS
Centre Val de Loire



CPTS
Communautés Professionnelles
Territoriales de santé

2.2 Axe territorial:

2.2.2. Permettre une prise en charge à distance : la télémédecine



a solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/telemedecine/article/la-telemedecine



Une technologie de l'information et de la communication

La télémédecine est une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Elle met en rapport, entre eux ou avec un il lesquels figurent nécessairement un professionnel médical

patient, un ou plusieurs professionnels de santé, parmi lesquels figurent nécessairement un professionnel médical (médecin, sage-femme, chirurgien-dentiste) et, le cas échéant, d'autres professionnels apportant leurs soins au patient.

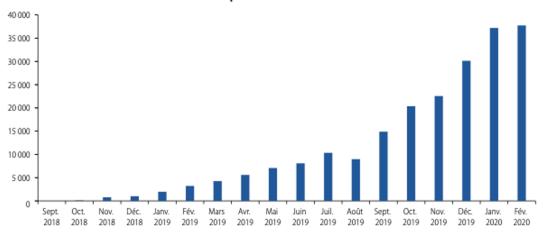
Une autre manière de soigner

La télémédecine est une autre manière de soigner, avec les mêmes exigences de qualité et de sécurité que des actes classiques. Elle fait évoluer la médecine pour répondre à des défis tels que le vieillissement de la population ou encore le suivi approfondi des maladies chroniques. Elle est également un vecteur important d'amélioration de l'accès aux soins, en particulier dans les zones fragiles. En effet, elle permet une meilleure prise en charge au plus près du lieu de vie des patients et contribue aux prises en charge coordonnées par les professionnels de santé et les professionnels du secteur médico-social. Elle constitue aussi un facteur d'amélioration de l'efficience et de l'organisation des soins.

2.2 Axe territorial:

2.2.2. Permettre une prise en charge à distance : la télémédecine

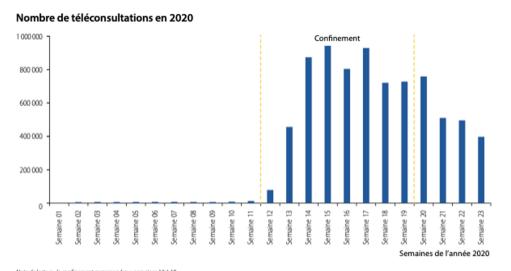




Champ: tous régimes Source: Cnam (SNDS)

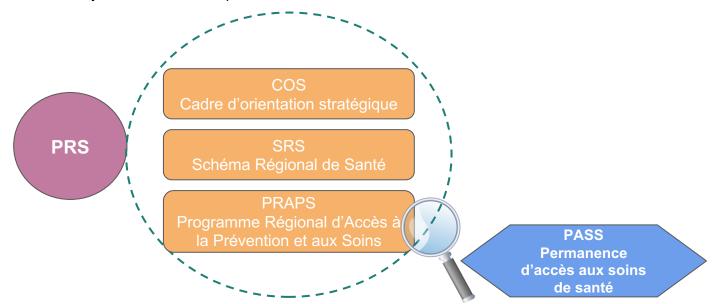
2.2 Axe territorial:

2.2.2. Permettre une prise en charge à distance : la télémédecine



2.3 Axe financier

2.3.1. Faciliter l'accès au système de santé : la permanence d'accès aux soins de santé



2.3 Axe financier

2.3.1. Faciliter l'accès au système de santé : la permanence d'accès aux soins de santé

Dispositif créé par l'article L6112.6 du code de santé publique adapté aux personnes en situation de précarité, qui vise à leur faciliter l'accès au système de santé et à les aider dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits.



2.3 Axe financier

2.3.2. Améliorer la prise en charge des frais de santé : la complémentaire santé solidaire

La CSS peut couvrir l'ensemble du foyer.



Exemple d'une consultation chez votre médecin traitant



2.3 Axe financier

2.3.2. Améliorer la prise en charge des frais de santé : la complémentaire santé solidaire

Avec la CSS, les frais pris en charge concernent :



Et dans la plupart des cas, concernent également :



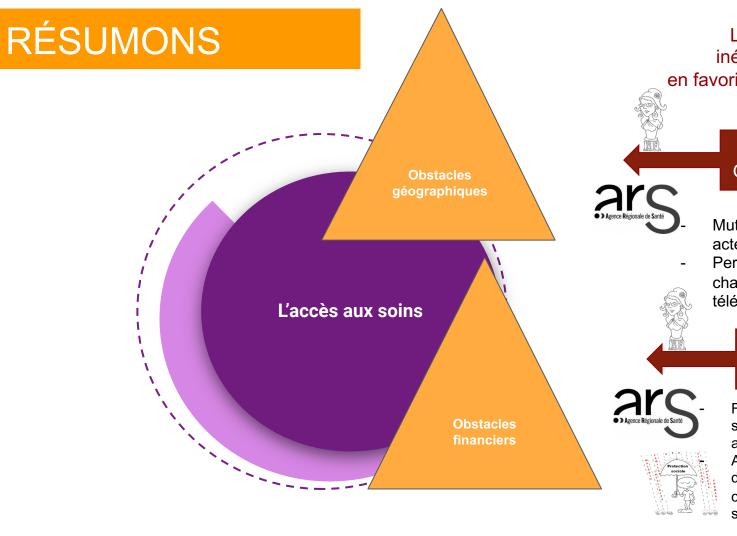


Prothèses auditives

Dispositifs médicaux







Lutte contre les inégalités de santé en favorisant l'accès aux soins

AXE GÉOGRAPHIQUE

Mutualiser et coordonner les acteurs sur le territoire Permettre une prise en charge à distance : la télémédecine

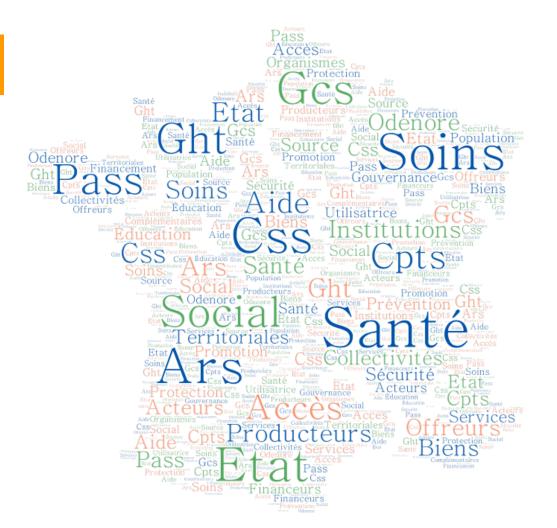
AXE FINANCIER

Faciliter l'accès au système de santé : la permanence d'accès aux soins de santé Améliorer la prise en charge des frais de santé : la complémentaire santé solidaire

Pour conclure

Agir en santé, répondre aux besoins de santé :

- Des acteurs en complémentarité
- Une action concertée sur un territoire



Diaporama conçu par Stéphanie BELLARD et Malika DESMAISON MEZIADI à partir des ressources suivantes :

- Données INSEE, INED, CNAM
- ODENORE, Observatoire des non-recours aux droits et services
- Revil Héléna, « Identifier les facteurs explicatifs du renoncement aux soins pour appréhender les différentes dimensions de l'accessibilité sanitaire », Regards, 2018/1 (N° 53), p. 29-41.URL : https://www.cairn.info/revueregards-2018-1-page-29.htm
- Maryvonne LE BERRE, « Territoires », in Antoine BAILLY, Robert FERRAS, Denise PUMAIN (dir.), Encyclopédie de géographie, Paris, Economica, 1995.
- ARS. Parcours de soins, parcours de santé, parcours de vie -
- Pour une prise en charge adaptée des patients et usagers Lexique des parcours de A à Z. Janvier 2016
- Communautés professionnelles territoriales de santé : se mobiliser pour organiser les soins de ville, Ministère des Solidarités et de la santé, juillet 2018 : https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/acces- territorial-aux-soins/article/communautes-professionnelles-territoriales-de-sante-se-mobiliser-pour-organiser
- Ressources Ministère des Solidarités et de la santé
- Données CNAM
- La Pass Colette : un dispositif médico-social pour aider les femmes sans abri, AP-HM Hôpitaux Universitaires de Marseille, juillet 2018 : https://youtu.be/y-p94IWg3Yo
- ❖ Dessins : @Dems